

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (Groupe SOMELEC)



Projet « Mauritania Transmission Corridor »
Du « West Africa Regional Electricity Markets Program-Phase 1 »
(WA-REMP)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°04/CMI/2026 PORTANT
RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EXTERNE DES ETATS
FINANCIERS DU PROJET WEST AFRICA REGIONAL ELECTRICITY
MARKET PROJECT WA-REMP (WA-REMP-P505173)

Au titre de la période – 2026 y compris PPA, 2027 et 2028

(AMI N°04/CMI/2026)

Financement : Banque Mondiale (BM)

Juillet 2026

I. CONTEXTE

Actuellement, la part de la population ayant accès à l'électricité est estimée à 54,6%. Derrière ce chiffre se cache une importante disparité entre le taux d'accès à l'électricité en milieu rural, estimé à moins de 10%, et le taux d'accès en milieu urbain, estimé à 91%. Le gouvernement de la Mauritanie vise à atteindre une couverture universelle dans les localités urbaines en 2027 et à doubler le taux d'accès en milieu rural par rapport à la situation en 2019. Pour 2030, l'objectif est l'accès universel au service public d'électricité.

Dans le cadre de la stratégie nationale d'électrification, il a été identifié les options d'électrification les moins coûteuses et qui explore la planification des investissements pour atteindre cet objectif d'électrification universel en Mauritanie.

Pour atteindre l'accès universel au service public d'électricité, il faut électrifier plus de 2 000 localités à l'horizon 2030. Le secteur de l'électricité en Mauritanie est en pleine phase de transition, de nombreux projets de développements des réseaux et de nouvelles sources de production d'énergies sont en cours de développement. Le réseau moyenne tension se développe principalement au sud du pays, où vit la majorité de la population rurale. Des axes de transport d'électricité haute tension sont en développement pour connecter les centres de consommation au Nord du pays au réseau interconnecté. La dorsale Ouest -Est est en cours de développement.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de la Banque Mondiale afin de couvrir le coût de réalisation d'une partie du projet de la ligne Haute Tension 225 kV Nouakchott - Néma et l'électrification rurale ainsi que la valorisation des énergies renouvelables (REMP). Qui s'inscrit dans le cadre Projet « Mauritania Transmission Corridor » (WA-REMP-Phase 1).

Une partie de ce financement sera consacré à une mission pour le recrutement d'un cabinet d'audit externe des états financiers du projet (WA-REMP) au titre de la période – 2026 y compris PPA, 2027 et 2028.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la présente mission est le recrutement d'un cabinet ou groupement de cabinets qui sera en charge de l'audit externe des états financiers du projet (WA-REMP) au titre de la période – 2026 y compris PPA, 2027 et 2028.

III. DUREE DE LA MISSION

La durée globale de la mission est estimée à **Trente-six (36) mois** à compter de la date de transmission par le Client de l'ordre de service de notification du démarrage de la mission.

V. METHODE DE SELECTION :

Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (5ème édition du Septembre 2023). La méthode de sélection qui sera utilisée sera la méthode fondée sur la qualification de consultant et du coût (SFQC).

L'évaluation des manifestations d'intérêt sera effectuée comme suit :

Critère	Affectation des points	Note Maximale
<p>a) Expérience Générale dans le domaine de l'Audit.</p>	<p>Soit N1 le nombre d'année d'expérience dans le domaine de l'audit.</p> <p>Si N1 <15ans :.....note n1 = 0 Pt</p> <p>Si N1 =15ans :.....note n1 =10 Pts ;</p> <p>Si N1 >15 ans note n1 =10 Pts +1 points/année supplémentaire à compter de 16iém année jusqu'aux 5 ans supplémentaires max.</p>	<p>(15 points)</p>
<p>b) Expérience générale dans le domaine d'audit des projets financés par des Bailleurs de fonds tels que (BM, BAD, AFD... ;)</p>	<p>Soit N2 le nombre d'année d'expérience dans le domaine d'audit pour des projets financés par des bailleurs de fonds tel quel (BM, BAD, AFD ...).</p> <p>Si N1 <10 ans : note n1 = 0 Pt ;</p> <p>Si N1 =10 ans :..... note n1 =10 Pts ;</p> <p>Si N1 >10ans note n1 =10 Pts +1 points/année supplémentaire à compter de 11iém année jusqu'aux 5 ans supplémentaires max.</p>	<p>(15 points)</p>
<p>c) Expérience en audit financier ;</p>	<p>Soit N3 le nombre de missions en audit financier pour soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établissements publics ; - Établissements privés ; - Pour des projets de développement. <p>Si N3 < 10 missions :note n3 = 0 Pt</p> <p>Si N3 = N3 max :.....note n 3= 15 Pts ;</p> <p>Si 10 missions =< N3 < N3 max :note n3 = (N3/N3max) *15 pts.</p> <p><u>NB</u> : N3max correspond au nombre de missions d'audit financier réalisées par le cabinet ayant le plus grand nombre de missions.</p> <p><u>Seules les missions attestées seront prises en compte lors de l'évaluation de manifestations d'intérêt</u></p>	<p>(15 points)</p>
<p>d) Expérience en audit financier pour des projets financés par des Bailleurs de fonds internationaux (BAD, AFD, UE, BM)</p>	<p>Soit N4 : le nombre de missions en audit financier pour des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux (BAD, AFD, UE) ;</p> <p>Si N4 < 5 missionsnote n4 = 0 Pt ;</p> <p>Si N4 = N4 maxnote n4= 30 Pts;</p> <p>Si 5 missions =< N4 < N4 max note n4 = (N4/N4max) *30 pts.</p> <p><u>NB</u> : N4 max est le nombre maximum de missions d'audit financiers pour des projets de développement financés par des Bailleurs de fonds internationaux</p>	<p>(30 points)</p>

	(BAD, AFD, UE. et la BM. ;) <u>Seules les missions attestées seront prises en compte lors de l'évaluation de manifestations d'intérêt</u>	
e) Expérience en audit financier pour des projets financés par la Banque Mondiale (BM)	Soit :N5 : le nombre de missions en audit financier pour des projets financés par la Banque Mondiale (BM) ; Si N4 < 3 missions ...note n4 = 0 Pt ; Si N4 = N4max note n4= 20 Pts ; Si 3 missions =< N4 < N4max note n4 = (N4/N4max) *20 pts. <u>NB</u> : N4max est le nombre maximum de missions d'audit financiers pour des projets financés par la Banque Mondiale (BM) <u>Seules les missions attestées seront prises en compte lors de l'évaluation de manifestations d'intérêt</u>	(20 points)
F) Expérience en audit financier des projets financé par des bailleurs de fonds en Mauritanie (Missions effectuées en Mauritanie)	Soit N6 : le nombre de missions en audit financier pour des projets réalisés en Mauritanie ; N6 : Nombre de missions réalisées en Mauritanie. 1 point pour chaque mission jusqu'à un maximum de 5 missions réalisées en Mauritanie. <u>Seules les missions attestées seront prises en compte lors de l'évaluation de manifestations d'intérêt</u>	(05 points)

La note globale N est définie comme suit :

$$\mathbf{N = n1 + n2 + n3 + n4 + n5 + n6}$$

Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.

Une demande de proposition (DP) sera adressée à la liste restreinte retenus.

VI. CONSISTANCE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VIII ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- 1- Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du mandataire commun du groupement de Consultants (en cas de groupement) et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du mandataire du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement qui montre que tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. En cas de groupement solidaire, les références de ses membres seront consolidées. Seuls les groupements dont les membres sont solidaires seront acceptés. Les candidatures présentées par des groupements dont les membres ne sont pas solidaires ne seront pas évaluées et seront écartés.
- 2- Le registre du commerce ainsi qu'une présentation du cabinet ou, le cas échéant, de chacun des membres du groupement de cabinets.
- 3- Tableau, signé et cacheté par le candidat, regroupant toutes les références pertinentes

- 4- Les références dites pertinentes qui correspondent aux qualifications techniques et à l'expérience en rapport avec les prestations demandées.
- Seules les missions **achevées** et pour lesquels les candidats ont fourni **des attestations de bonne exécution** établies par les bénéficiaires desdites missions seront prises en compte lors de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
 - Pour permettre à la SOMELEC de vérifier éventuellement la véracité des attestations, les candidats sont tenus d'indiquer, pour chaque attestation fournie, l'adresse mail et le numéro de téléphone d'un responsable qui peut confirmer l'authenticité de ladite attestation ;
 - Pour les marchés spécifiques le consultant devra fournir une attestation de bonne exécution et les documents contractuels (contrats signés).

VII. INFORMATIONS ET CLARIFICATION

Pour toute information complémentaire ou clarification, les cabinets intéressés peuvent s'adresser par écrit à :

Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés du Groupe SOMELEC
Direction Générale de la SOMELEC- Société mère ; 4ème étage
Cellule Chargée des Marchés
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie)
Téléphone fixe : 00 222 45 29 03 89
Mail : cmsomelec2@gmail.com

VIII. ENVOI DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule des Marchés du Groupe SOMELEC** ou transmis par voie électronique au plus tard le **lundi 27/07/2026 à 12 :00 heures GMT** l'adresse ci-après :

Direction Général de la SOMELEC-Société mère, 4ème étage
Cellule des marchés du Groupe SOMELEC
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89
Email : cmsomelec2@gmail.com;
Nouakchott (Mauritanie)

Le Dossier de candidature ou l'objet du mail doit porter la mention suivante :

« APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°04/CMI/2026 PORTANT RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EXTERNE DES ETATS FINANCIERS DU PROJET PROJECT WEST AFRICA REGIONAL ELECTRICITY MARKET PROJECT WA-REMP (WA-REMP-P505173)

Au titre de la période – 2026 y compris PPA, 2027 et 2028. »

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT DU GROUPE SOMELEC

Khroumbaly LEHBIB